



United Nations
Development Programme

« Programme sur le Renforcement de l'Etat de droit dans certains pays
arabes
Projet de modernisation des ministères publics »

Conférence régionale
Sur les crimes relatifs à la propriété intellectuelle

13- 14 Avril 2008

Royaume du Bahreïn

Ordre du jour provisoire

Premier jour	
--------------	--

9.00 - 9.45	Séance d'ouverture: Allocutions de bienvenue
9.45 - 10.15	Pause café
10.15 - 11.45	Séance (1): La nécessité de protéger la propriété intellectuelle : La propriété intellectuelle comme levier de progrès et de développement <ul style="list-style-type: none">– L'importance de la propriété intellectuelle sur les plans social, culturel et économique.– Le rôle de la propriété intellectuelle au niveau de la réalisation du progrès et du renforcement du développement et la nécessité de sanctionner les abus à cet égard.– Les raisons de la multiplication des délits relatifs à la propriété intellectuelle.– Les délits relatifs à la propriété intellectuelle comme délits économiques.

Discussion plénière

11.45 - 12.00	Pause café
12.00 – 14.00	<p>Séance (2): Les délits relatifs à la propriété intellectuelle : Le piratage et la contrefaçon</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les types de délits relatifs à la propriété intellectuelle. – Définition des délits relatifs au piratage : <ul style="list-style-type: none"> • Eléments et aspects. • Etude d'un délit précis : L'atteinte aux droits d'auteur. – Définition des délits relatifs à la contrefaçon : <ul style="list-style-type: none"> • Eléments et aspects. • Etude d'un délit précis : Contrefaçon de la marque. <p>Discussion plénière</p>
14.00 - 15.00	Pause déjeuner
15.00 - 17.00	<p>Séance (3): L'état des législations en matière de délits relatifs à la propriété intellectuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le cadre juridique des droits et délits relatifs à la propriété intellectuelle tel que prévu aux conventions internationales : <ul style="list-style-type: none"> • L'accord sur les droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC ou TRIPS). • Les directives du Parlement européen relatives aux mesures pénales visant à faire respecter les droits de la propriété intellectuelle. – L'état des législations dans les pays arabes concernés par le projet (présentation des expériences) – Les mesures législatives nécessaires sur le plan arabe pour renforcer la protection de la propriété intellectuelle.

Deuxième jour

9.00 – 11.00	<p>Séance (4): La lutte contre les délits relatifs à la propriété intellectuelle : Le rôle du Parquet et des autres organes compétents</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'importance de la sensibilisation sur les effets et le danger des délits relatifs à la propriété intellectuelle pour lutter contre ce genre de délits : Sensibilisation accrue du consommateur et des organes compétents. – Le rôle de la justice et du Parquet au niveau des
--------------	---

poursuites et de la sanction liées aux délits relatifs à la propriété intellectuelle et la nécessité de renforcer les capacités des magistrats et des procureurs généraux :

- Présentation de certains des obstacles juridiques et techniques entravant les enquêtes, les poursuites et la criminalisation en matière de délits relatifs à la propriété intellectuelle.
- Exposé sur l'importance des techniques avancées d'enquête, les méthodes de collecte de données et les moyens d'engager des poursuites et d'intenter une action en justice concernant ce genre de délits.
 - L'importance du rôle des offices de protection de la propriété intellectuelle au niveau de la lutte et de la dénonciation des délits relatifs à la propriété intellectuelle.

11.00 - 11.15

Pause café

11.15 - 13.15

Séance (5): Le renforcement de la collaboration et de la coordination en matière de lutte contre les délits relatifs à la propriété intellectuelle

- Le renforcement de la collaboration et de la coordination au niveau national entre les organes compétents (offices de protection de la propriété intellectuelle, appareil judiciaire, douane et associations de la société civile)
- L'importance de la collaboration régionale et internationale en matière de lutte contre les délits relatifs à la propriété intellectuelle vu la nature transnationale de ces délits :
 - La nécessité d'établir des conventions internationales et régionales pour criminaliser les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle.
 - La nécessité de consolider les mécanismes de solidarité en matière de poursuites, d'investigations et d'échanges portant sur l'assistance technique.

Discussion plénière

13.15 - 14.00

Séance de clôture

14.00 - 15.00

Pause déjeuner